EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV – COMMERCIAL INCOME (« ERRES-CI »)

CONDITIONS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Comme annoncé dans le communiqué du 12 janvier 2026, le Conseil d'administration d'Edmond de Rothschild Real Estate SICAV (la « SICAV ») a pris la décision d'effectuer une augmentation du capital du compartiment Edmond de Rothschild Real Estate SICAV – Commercial Income (le « Compartiment Commercial Income »). Les conditions de l'émission sont détaillées ci-après :

Destination du produit d'émission

Le produit de l'émission servira à financer de nouvelles acquisitions en adéquation avec les objectifs et la stratégie du compartiment Edmond de Rothschild Real Estate SICAV - Commercial Income, en vue de diversifier le portefeuille actuel.

Nombre de nouvelles actions

Le nombre de nouvelles actions émises dans le cadre de cette augmentation sera de 646'308 au maximum et le nombre d'actions sera par conséquent porté de 1'615'770 à 2'262'078 au maximum.

Délai de souscription

La période de souscription courra du 23 février au 6 mars 2026 à 12h00.

Les nouvelles actions seront libérées le 13 mars 2026.

Attribution des droits de souscription

L'attribution des droits de souscription aura lieu le 23 février 2026 au matin.

Négoce des droits de souscription

Le droit de souscription préférentiel ne fera pas l'objet d'un marché organisé pendant la période de souscription. Le prix du droit de souscription sera fixé d'entente entre la direction de fonds et la banque dépositaire au terme de la

période de souscription. Les investisseurs peuvent cependant s'accorder entre eux sur une valeur/prix du droit pendant la période de souscription et s'échanger ces derniers.

Négoce des actions

La banque dépositaire assure le négoce régulier des anciennes et des nouvelles actions hors bourse. En collaboration avec la direction de fonds, elle mettra tout en œuvre pour assurer un règlement technique conforme aux normes applicables ainsi qu'une bonne exécution des différents ordres reçus.

Rapport de souscription

Un droit de souscription est attribué à chaque action actuelle. 5 actions actuelles donnent le droit de souscrire à 2 nouvelles actions du Compartiment Commercial Income contre paiement du prix en espèces.

Prix d'émission

CHF 110.11 par nouvelle action.

Le prix d'émission a été fixé conformément au règlement de placement. Il est basé sur la valeur nette d'inventaire au 30.09.2025 projetée au 13 mars 2026 et il tient compte de changements de valeur de biens immobiliers, d'une participation aux bénéfices en cours (c'est-à-dire pour la période du 1er octobre 2025 au 13 mars 2026), des frais accessoires (droits de mutation, frais de notaire, droits, courtages conformes au marché, émoluments, etc.) occasionnés au Compartiment Commercial Income par le placement du montant versé et comprend la commission d'émission, qui s'élève à 1.25%, soit à un niveau inférieur au maximum autorisé par le règlement de placement. Ce montant inclut les commissions de la banque dépositaire et de la société de direction.

Montant

Sur la base du prix d'émission et du rapport de souscription, le montant maximal de l'augmentation de capital s'élève à **CHF 71.16 millions**.

Echéancier prévu

Période de souscription des actions : **du 23 février au 6 mars 2026 à 12h00**

Date valeur de libération des nouvelles actions : **13 mars 2026**

Numéro de valeur et ISIN

	Actions du Compartiment Commercial Income	Droits de souscription
Numéro de valeur	133287081	152174455
Code ISIN	CH1332870810	CH1521744552

Pour plus détails, veuillez consulter le **prospectus d'émission** sur le site internet de la SICAV, www.edr-realestatesicav.ch ou sur le site internet de la direction de fonds, Solutions & Funds SA, https://www.solutionsandfunds.ch.

Pour toute question, merci de vous adresser à :

Edmond de Rothschild REIM (Suisse) SA
Arnaud Andrieu
a.andrieu@reim-edr.ch
Jonathan Martin
j.martin@reim-edr.ch
www.edr-realestatesicav.ch